

MINISTERIAL CONFERENCE
ON FISHERIES COOPERATION AMONG
AFRICAN STATES BORDERING
THE ATLANTIC OCEAN



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE
ENTRE LES ETATS AFRICAINS RIVERAINS
DE L'Océan ATLANTIQUE

SYNTHÈSE DE L'ETUDE SUR LES INDUSTRIES DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE **GABON**



REVUE DES INDUSTRIES DES PÊCHES
ET DE L'AQUACULTURE DANS LES PAYS DE LA COMHAFAT

MARS 2014

MINISTERIAL CONFERENCE
ON FISHERIES COOPERATION AMONG
AFRICAN STATES BORDERING
THE ATLANTIC OCEAN



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE
ENTRE LES ETATS AFRICAINS RIVERAINS
DE L'Océan ATLANTIQUE

SYNTHÈSE DE L'ETUDE SUR LES INDUSTRIES DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

GABON

REVUE DES INDUSTRIES DES PÊCHES
ET DE L'AQUACULTURE
DANS LES PAYS DE LA COMHAFAT

MARS 2014

Remerciements

L'équipe de consultants tient à remercier l'ensemble des personnes et organisations dont les efforts et la coopération ont facilité et permis le bon déroulement de la mission au Gabon.

Elle tient, plus particulièrement, à exprimer ses sincères remerciements à Mr Julien Nkoghe Bekale, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et du Développement rural de la République Gabonaise, pour son accueil chaleureux, au Dr. Nontsé Lois ALLELA, Directrice générale de la DGPA au moment de la mission pour avoir coordonné et facilité le travail au Gabon ainsi qu'à Mr Yves Armand Emane, nouveau Directeur général de la DGPA pour son soutien constant et ses nombreux apports à la rédaction du rapport.

Elle exprime, en outre, sa gratitude à l'ensemble du personnel de la DGPA, aux acteurs de la pêche artisanale et industrielle, aux responsables de la SIFRIGAB, ainsi qu'aux représentants d'autres institutions et agences gouvernementales (Environnement, Eaux et Forêts et l'ANPN) qui ont rendu les entretiens fructueux et fournis de précieuses informations. L'équipe tient également à remercier la COREP ainsi que les coordonnateurs des projets ACP Fish II et du Nepad pour leur appréciable contribution.

Elle témoigne enfin sa reconnaissance envers Mr. Abdelouahed Benabbou, Secrétaire exécutif de la COMHAFAT et de son équipe qui ont assuré un bon déroulement du travail, ainsi qu'à Mr. Masaki Oikawa, en charge du fonds de promotion de la pêche, qui, en plus d'avoir financé cette étude a fourni un travail régulier.

Résumé

Le Gabon présente des aspects singuliers parmi les pays africains de la façade Atlantique dus à sa richesse pétrolière, à sa faible démographie et à sa tradition forestière. Cependant, la dépendance de ce pays vis-à-vis des revenus du pétrole l'a conduit à une succession de crises budgétaires liées à l'évolution erratique des cours du pétrole et du cours du dollar engendrant un niveau d'endettement important. Le pays reste fortement importateur de ses produits de consommation ce qui se répercute sur les coûts notamment des équipements et du matériel de pêche.

Le Gabon ambitionne de devenir un pays émergent à l'horizon 2025 et à ce titre a lancé le Plan stratégique du Gabon Emergent (PSGE). Ce plan s'appuie sur la diversification du tissu industriel de l'économie, le développement des infrastructures, longtemps restées dans un état dégradé, l'amélioration de la gouvernance, le développement durable. La volonté affichée du Gabon d'être à l'avant-garde dans la conservation de son patrimoine halieutique est en pleine cohérence avec sa politique actuelle notamment celle définie dans le Gabon Bleu et d'une manière globale dans le PSGE. Toutefois, cette position nécessite une ligne coordonnée et orientée aussi au niveau des instances régionales et internationales.

Le Gabon se présente dans le domaine de la pêche avec des spécificités classiques d'un pays en développement si l'on se réfère à ses capacités institutionnelles en matière de recherche, de suivi, de contrôle et de gestion. Le paradoxe est que le potentiel est important avec des ressources halieutiques variées et de hautes valeurs commerciales alors que la production est peu performante avec des capacités limitées.

L'industrie de la pêche au Gabon se trouve dans une situation de crise structurelle complexe à laquelle il convient d'y remédier à travers un plan global qui intègre le contexte national, régional et international du secteur des pêches. Les investissements qui doivent être consenties à la fois par le secteur public et privés doivent être définis et répartis d'une manière concertée. Les investissements publics doivent concentrer un appui important au renforcement institutionnel, au développement de la recherche, à la mise à niveau des infrastructures portuaires, à la sauvegarde de l'environnement, l'amélioration de la qualité et services publics, aux mesures d'incitation fiscales et bien évidemment à un meilleur contrôle des eaux pour éviter la pêche INN.

La baisse des prix des crevettes à l'export et sur le marché international en général font de cette pêcherie moins attrayante pour les investisseurs et armateurs nationaux et étrangers. Les opportunités potentielles existantes d'investissement restent celles de l'industrie thonière qui, actuellement et depuis toujours, est le fait de navires européens dans le cadre de l'accord de pêche Gabon-UE. L'intérêt pour cette pêcherie se justifie par l'importance des espèces thonières présentes dans la ZEE gabonaise, l'état des stocks et la grande valeur commerciale.

Le développement de l'aquaculture nécessite un accompagnement sur le plan institutionnel. Une structure dédiée à l'aquaculture fonctionnant sous forme de guichet unique pourrait mieux contribuer à l'essor de l'aquaculture et l'encadrement des opérateurs. Cette initiative peut encourager les jeunes gabonais à investir dans des systèmes intégrés associant d'autres types d'élevage. La formation sera un élément déterminant et peut être appuyé par la COREP qui participe à la promotion de l'aquaculture au niveau sous régional.

La mise à niveau doit concerner toute la filière de pêche industrielle. Certes, la mise aux normes internationales constitue le défi majeur pour le Gabon de 2013. Il se situe à la fois



celui de la qualité, de la formation, des infrastructures mais aussi et surtout celui de la valeur ajoutée. Or, il ne peut être relevé seul et requiert un appui international conséquent pendant plusieurs années. Le partenariat public privé signé entre l'Etat et le groupe mauricien pour la reprise de la SIFIRGAB doit permettre un transfert de technologie et de savoirs faire vers l'installation de d'autres entités de taille modeste orientées vers le marché local, sous régional et international. L'expérience de Maurice est à ce titre intéressant car l'industrie du thon dans ce pays est à la toute pointe de la transformation.

Le bond technologique et la valeur ajoutée devront guider le Gabon dans sa stratégie d'industrialisation et de réforme de son secteur des pêches. L'engagement et l'implication du secteur privé restent déterminants pour la réussite de ce processus.



Acronymes et Abréviations

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
AMEP	Accord sur les Mesures de l'Etat du Port
ANPN	Agence Nationale des Parcs Nationaux
BAD	Banque Africaine de Développement
CBD	Convention sur la Diversité Biologique
CBI	Commission Baleinière Internationale
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CCPR	Code de Conduite pour une Pêche Responsable
CPCAA	Comité des Pêches Continentales et l'Aquaculture pour l'Afrique
CEBEVHIRA	Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CITES	Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacées d'Extinction
CNUDM	Convention des Nations unies sur le droit de la mer
COMHAFAT	Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique
COPACE	Comité des pêches de l'Atlantique centre-est
COREP	Comité régional des pêches du golfe de Guinée
CSP	Centre de surveillance pêche
DCP	Dispositif de Concentration de Poissons
DGPA	Direction générale de la pêche et de l'aquaculture
DRCS	Direction de la réglementation, du contrôle et de la surveillance
DGSEE	Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FPP	Fonds de promotion des pêches (financé par l'OFCF)
IDH	Indice de Développement Humain
ICCAT	Commission Internationale pour la Conservation des Thons dans l'Atlantique
IUCN	International Union for the Conservation of Nature
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
MAEPDR	Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du développement rural
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NO	Navire océanographique
OFCF	Fondation Japonaise de Coopération en matière de pêche
OMD	Objectifs Millénaires pour le Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Partenariat Public Privé
PSGE	Plan Stratégique Gabon Emergent
PSPA	Projet d'appui au Secteur des Pêches et de l'Aquaculture
RAMSAR	Convention relative aux zones humides d'importance internationale
RDC	République Démocratique du Congo
SCS	Suivi, contrôle et surveillance
SIFRIGAB	Société Industrielle et Frigorifique Gabonaise
SSN	Système de surveillance des navires
UE	Union européenne
VMS	Vessel Monitoring System
WCS	Wildlife Conservation Society
WWF	World Wildlife Fund
ZEE	Zone économique exclusive



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	13
1.1	Contexte général	13
1.2	Importance économique et sociale	14
1.3	Politiques publiques	14
2	INDUSTRIE DES PÊCHES ET D'AQUACULTURE	15
2.1	Importance du secteur des pêches	15
2.2	Situation et perspectives	15
2.3	Contraintes	17
2.3.1	Contraintes institutionnelles	18
2.3.2	Contraintes au niveau des infrastructures	18
2.3.3	Contraintes environnementales	18
2.3.4	Contraintes sanitaires	19
2.3.5	Contraintes de suivi	19
2.3.6	Contraintes environnementales	19
3	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	21
3.1	Recommandations régionales	22
3.2	Recommandations internationales	23
3.3	Synthèse des recommandations et priorités	23
•	RÉFÉRENCES	30

1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE GÉNÉRAL

Le Gabon est situé à l'ouest de l'Afrique centrale, sur l'équateur. Il est faiblement peuplé (1,6 à 1,9 millions d'habitants, selon les sources) malgré une immigration toujours forte en provenance des pays voisins (Cameroun, Nigéria, Sao Tomé Príncipe, Togo). C'est un pays forestier (85% du territoire est recouvert par la forêt) où la faune et la flore sont encore bien préservées.

Le pays possède aussi d'importants cours d'eau navigables sur 3 000 km environ. Le principal fleuve, l'Ogooué, long de 1 200 km, dont 800 km au Gabon, draine 75% du territoire du pays et se jette dans l'océan Atlantique à Port-Gentil. La zone côtière gabonaise regroupe une grande variété d'habitats et d'écosystèmes. La productivité des eaux marines est assez forte au sud du Cap Lopez (Port-Gentil) qui marque la limite des eaux froides et riches provenant du système du Benguela, où abondent les petits pélagiques et celles plus chaudes du Golfe de Guinée, favorables à la pêche des grands pélagiques (thons). Les courants marins rencontrés dans la partie littorale du pays sont chauds en saison de pluies et froids en saison sèche, ce qui influence la rencontre d'espèces aquatique diverses en saison chaude (baleines, dauphins, épaulards, lamantins, etc.).



Figure 11 : carte du Gabon

Le Gabon étant situé sur l'équateur, son climat est de type équatorial, soit chaud et humide, avec une alternance de saisons sèches et de saisons des pluies au cours de l'année. Deux aspects majeurs caractérisent la population gabonaise : la part élevée de la population jeune (35.6% de la population à moins de 15 ans) et un taux d'urbanisation élevé (près de 85% de la population vit dans des agglomérations dont la densité frise celle des pays les plus peuplés du monde (250 à 300 hab. / km²). L'érosion côtière est un problème crucial particulièrement dans les deux grands centres urbains : Libreville et Port-Gentil. Les taux d'érosion de la façade maritime sont tels que, la tendance de la physionomie du littoral gabonais est au recul des plages d'une moyenne de plusieurs mètres. Dans la région de Port-Gentil, un taux de recul du trait de côte d'environ 1 m par an a été observé dans les années 90.

1.2 IMPORTANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Classé par les institutions internationales comme un pays à revenu intermédiaire, le Gabon a une économie de rente peu diversifiée. L'économie gabonaise repose principalement sur ses ressources en matières premières, essentiellement pétrolières. En 2012, le poids du pétrole atteint 46% dans le PIB et 84% dans les recettes d'exportation. Le secteur minier représente un autre axe de développement avec des projets dans le secteur des terres rares et du minerai de fer et aujourd'hui le manganèse est la principale ressource minière exploitée. La filière bois représente moins de 3% du PIB et moins de 5% des exportations mais constitue le premier employeur industriel. Au total, le pétrole, le bois et le manganèse représentent 96 % des exportations gabonaises, rendant l'économie vulnérable aux fluctuations des cours internationaux et au différentiel de change euro/dollar.

Le Gabon est également marqué par une situation de paradoxe ; Avec un PIB par habitant de 9 051 \$US en 2012, Il est classé par les institutions internationales comme un pays à revenu intermédiaire, largement au-dessus de la moyenne de ses voisins, hormis la Guinée Equatoriale. Ces deux dernières années, son économie a été performante grâce à la politique d'investissement public en cours, néanmoins son indice de développement humain est en décalage par rapport à son PIB par tête. En milieu urbain, 30% de la population vit sous le seuil de pauvreté, 45% en milieu rural.

1.3 POLITIQUES PUBLIQUES

Les pouvoirs publics multiplient les mesures de diversification de l'économie pour réduire la dépendance vis-à-vis des revenus pétroliers. Un cap a été fixé avec comme objectif de faire du Gabon «un pays émergent » en 2025, afin de relever les nombreux défis: développement des infrastructures, amélioration du climat des affaires et amélioration des conditions de vie de la population. Cette orientation est définie dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE). L'un de ses piliers est le Gabon Bleu qui trace la vision du gouvernement pour le secteur des pêches. La conservation des ressources marines demeure une priorité pour les autorités au même temps, la diversification de l'industrie nationale est un objectif majeur pour rééquilibrer une économie dominée par l'industrie pétrolière.

Le Gabon est membre de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et également membre de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), dont l'intégration économique de ses Etats membres tarde à se mettre en place. En effet, malgré cette union, les échanges entre les pays de la zone restent très faibles, signe d'une intégration régionale qui reste théorique tant les freins au commerce intra-régional sont nombreux (infrastructures insuffisantes, coûts de transport élevés, régions enclavées, faible industrialisation et faible pouvoir d'achat des populations).



2 INDUSTRIE DES PÊCHES ET D'AQUACULTURE

2.1 IMPORTANCE DU SECTEUR DES PÊCHES

Avec un littoral d'environ 800 km (la plus grande façade maritime des pays situés entre la Mauritanie et Congo, Nigeria excepté) et un plateau continental étendu de plus de 40 000 km², le Gabon dispose d'eaux relativement riches en ressources, notamment au large où se trouvent les poissons pélagiques océaniques (thonidés¹ et espèces associées). Le système fluvial, lacustre et lagunaire, qui couvre 10 750 km², regorge également d'importantes ressources halieutiques.

Le secteur des pêches au Gabon joue un rôle significatif sur les plans économique et social. La rente potentielle associée à l'activité de pêche industrielle avoisine 11,6 milliards de Fcfa; soit 17,68 millions d'Euros par an. Cependant, sa contribution au PIB ne représente que 1,5%, l'économie étant dominée encore par l'industrie pétrolière. La pêche et l'aquaculture représentent aussi une source importante (40%) de protéines animales et contribuent de ce fait à la sécurité alimentaire pour une grande partie de la population, avec une consommation/hab. de 27,7 kg/an.

L'emploi généré par la pêche et l'aquaculture est d'environ 21 700 personnes (dont environ 3 000 pêcheurs côtiers et 5 000 pêcheurs continentaux), ce qui demeure faible pour ce secteur vivier de nombreux emplois. La pêche continentale où sont présents les gabonais compte 4 257 pêcheurs dont 17% sont des femmes.

La production halieutique représente en valeur 22 milliard de Fcfa; soit 33,5 millions d'Euro. Dix espèces constituent à elles seules près de 80% des volumes débarqués et près de 66% en valeur de ces débarquements. L'ethmalose (*Ethmalosa Fimbriata*) représente la plus forte contribution au chiffre d'affaires des pêches au Gabon.

2.2 SITUATION ET PERSPECTIVES

Malgré l'importance et la diversité des ressources halieutiques (poissons, mollusques et crustacés) de la Zone économique exclusive (ZEE) gabonaise, les captures ne sont pas très importantes puisqu'elles avoisinent ces dernières années (2008-2011) 35 000 T². La production halieutique est sur une tendance baissière depuis plusieurs années, tous segments confondus (artisanale et industrielle). Par ailleurs, la couverture de la consommation nationale, qui était totale à la fin du siècle dernier, n'est assurée qu'à un peu plus de 50 pour cent par la pêche nationale. Le solde est assuré par des importations.

Si plusieurs facteurs d'explications peuvent être avancés, les trois principaux semblent être le non renouvellement de l'appareil de production industriel (très vétuste), le manque d'infrastructure portuaire appropriée et les conditions d'exploitation peu concurrentiels (prix du fuel, fiscalité et la diminution du soutien de l'État depuis le début des années 2000 en raison du contexte économique fragilisé par le déclin de l'industrie pétrolière.

Le secteur de la pêche au Gabon est aussi peu développé et peu « enraciné ». La majorité des armateurs de la pêche industrielle et des opérateurs de la pêche artisanale maritime est d'origine étrangère tandis que les pêcheurs gabonais opèrent davantage dans les estuaires et fleuves. Les navires étrangers présents dans la ZEE battent plusieurs types de pavillons : de Madagascar, de Chine, de Corée, du Japon, du Nigeria, de Belize, des Antilles néerlandaises et d'Espagne. Ces derniers spécialisés dans la crevette profonde opèrent dans les eaux gabonaises en dehors du cadre du protocole d'accord de

1. Environ 10 000 t de thonidés sont capturées chaque années par les navires européens dans le cadre de l'accord de pêche conclu entre l'Union européenne et le Gabon.

2. Les chiffres de la production halieutique du pays sont généralement considérés comme sujets à caution, aussi bien pour la pêche industrielle que pour la pêche artisanale.

pêche. Les chalutiers espagnols opèrent au Gabon environ deux mois par an et travailleraient le reste de l'année en Angola.

La pêche industrielle fait intervenir deux accords de pêche, l'un avec le Japon, l'autre avec l'Union européenne pour la pêche au thon et la pêche démersale de crustacés et de céphalopodes. Les navires européens travaillant sous accord de pêche exploitent principalement les thonidés. Cet accord de pêche fait partie du réseau des accords thoniers conclu par l'UE en Afrique de l'Ouest. Il s'inscrit dans la logique de continuité des accords thoniers qui permettent aux navires européens de passer d'une ZEE à une autre (Côte d'Ivoire, Sao Tomé, Cap Vert, Mauritanie par exemple) et les eaux gabonaises constituent une zone privilégiée parmi ces accords étant donné qu'entre 25 et 30% des captures des thonidés sur la façade atlantique africaine se font dans la ZEE gabonaise.

En termes de valeur, la production de la pêche industrielle a représenté 10,3 milliard Fcfa soit 15,70 millions Euros en 2011. Toutefois, cette valeur reste inférieure à celle réalisée par les débarquements de la pêche artisanale. La performance de la pêche industrielle a connu une forte chute ces dernières années et cette situation ne semble guère changer de tendances en raison de la faiblesse de l'état des infrastructures portuaires, le manque de compétitivité notamment à cause d'une fiscalité pénalisante et des coûts d'exploitation élevés à l'image du fuel dont le prix est le plus élevé dans les pays de la région, paradoxe d'un pays producteur de pétrole.

Production en Tonnes

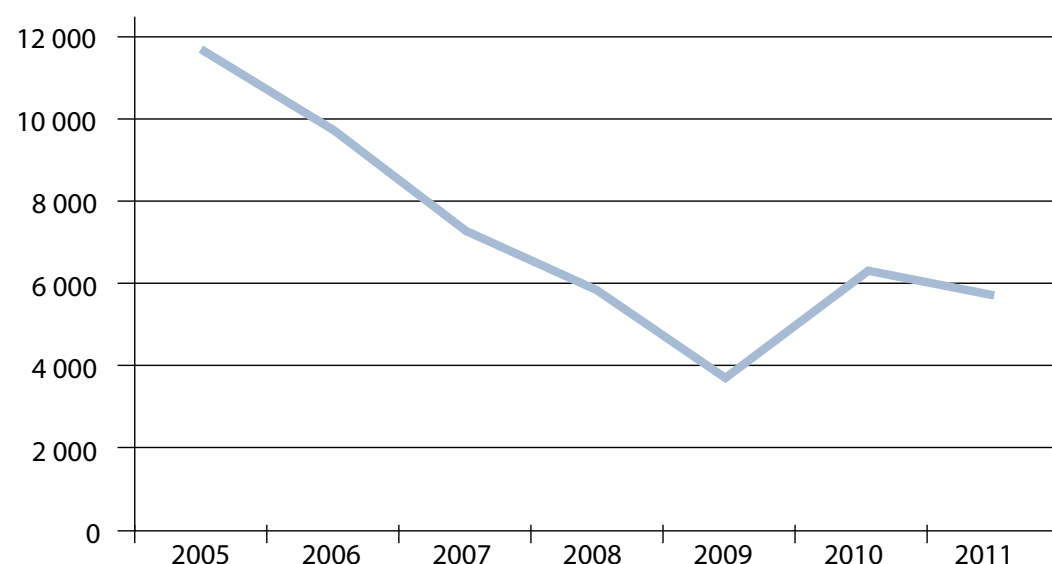


Figure 2-1 : évolution de la production de la pêche industrielle

Pourtant, la pêche industrielle gabonaise est appelée à jouer un rôle central dans la restructuration de l'industrie de la pêche dans ce pays, ou la participation des nationaux dans les investissements en pêche industrielle est encore faible jusqu'à maintenant. Il y a eu beaucoup de mouvement des flottes étrangères au fil des années et six armements³ ont fermé leurs portes au cours des dix dernières années. La pêche industrielle doit répondre à des impératifs de qualité et approvisionner le marché local et de l'export.

L'industrie de la pêche est aussi sur une tendance d'effondrement structurelle et par conséquent incapable de contribuer à court terme aux objectifs et ambitions du Gouvernement en termes d'emploi, de sécurité alimentaire et de diversification de l'industrialisation de l'économie. L'industrie de transformation est en pleine restructuration ; ses potentialités ne sont pas encore exploitées et ce malgré l'importance et la situation des ressources halieutiques de grande valeur qui s'y trouvent comme les thonidés. Après des années d'arrêts, l'unique usine de transformation et de valorisation de poissons, existante, la Société Industrielle et Frigorifique Gabonaise (SIFIRGAB), vient de faire

l'objet d'une reprise cette année par des investisseurs étrangers (d'origine mauricienne) dans le cadre d'un Partenariat Public Privé. Cette industrie doit répondre à plusieurs défis qui sont à la fois d'ordre technique et environnemental pour optimiser ses capacités et gagner en compétitivité régionale. Dans le cadre de son PPP, la SIFIRGAB a d'ailleurs fait la demande de licences de pêche industrielle pour assurer son approvisionnement en matière première.

Le secteur de l'aquaculture reste relativement modeste, de l'ordre de 276 tonnes en 2011 et ne concerne que des espèces de poissons d'eau douce quasi exclusivement le tilapia qui représente 98% de la production. L'élevage de silure et de l'huitre reste relativement faible. Les exploitations d'élevage de tilapia sont de type artisanal avec 70 unités seulement fonctionnelles.

Les autorités encouragent le développement de la pisciculture et des projets de démonstration d'élevage de poissons en cage flottante ont été organisés dans des sites. L'élevage de poisson est perçu comme secteur d'avenir qui peut compenser le déficit des captures de pêche, réduire l'importation et limiter l'augmentation du prix du poisson. Cependant, la pisciculture est plus actuellement une activité de subsistance qui tarde à s'imposer comme un secteur de développement. Sa contribution dans le secteur des pêches demeure marginale. Le Gabon dispose pourtant d'importants atouts naturels : cours d'eau, affluents, de forêt de mangrove et de plateau continental. Ces plans d'eau sont riches en espèces aquatiques endémiques et bénéficient d'un climat favorable au développement de plusieurs espèces halieutiques. Les facteurs limitant se situent au niveau des capacités, de la technologie et surtout à la disponibilité des aliments de poissons dans les marchés et à leurs coûts. Par ailleurs, les systèmes de conservation n'existant pas, les circuits de distribution et de vente du poisson d'élevage ne sont pas organisés. Des initiatives sont en cours pour la promotion de la crevetticulture en eau douce sur la base de l'expérience camerounaise et en eau saumâtre et de la Conchyliculture en milieu marin et celle du Nigeria pour le tilapia et clarias.

S'agissant enfin de la gouvernance du secteur, la gestion des pêches s'exerce à l'intérieur d'un système emboîté de gouvernances indépendantes et entrecroisées mettant en œuvre des institutions de l'État, du secteur privé, de la société civile et des institutions hybrides. Le Gabon est d'ailleurs fortement concerné par la pêche illégale, largement répandue dans les eaux du Golfe de Guinée, et qui menace la durabilité de l'activité mais également l'investissement dans l'industrie de la pêche. Des navires industriels étrangers s'introduisent illégalement dans sa ZEE au niveau des frontières Sud et Nord principalement. Les incursions en provenance du Congo sont fréquentes pendant la nuit et les navires viennent jusqu'à la côte et dans la zone pétrolière. L'intrusion se fait aussi par la frontière Nord ou même par le large. De gros navires porteurs de pirogues de pêche jouant le rôle de collecteurs, effectuent également des incursions dans la bande de 3 miles et dans la zone pétrolière.

L'application des réglementations pour le secteur de la pêche au Gabon semble être difficile et les capacités de surveillance et de contrôle ne permettent pas de s'assurer que le volume des captures prélevées par les pays tiers correspond bien à celui accordé. La réforme en cours du cadre juridique du secteur de la pêche porte sur l'actualisation du code de la pêche et notamment de ses textes d'application. Spécifiquement, cette réforme s'articule autour de la mise en place d'un cadre réglementaire sur les conditions de mise en œuvre de la gestion durable de la ressource, ainsi que l'optimisation des recettes de l'État. Elle met également un accent particulier sur le renforcement de la surveillance maritime et la lutte contre la pêche illégale.

2.3 CONTRAINTES

Le Gabon se présente dans le domaine de la pêche avec des spécificités classiques d'un pays en développement si l'on se réfère à ses capacités institutionnelles en matière de recherche, de suivi, de contrôle et de gestion. Ses contraintes sont d'abord liées à la particularité de son économie, sensible et fortement dépendante du pétrole. En parallèle, l'endettement extérieur reste important alors que le besoin de financement est élevé. Le pays dépend fortement des importations pour son approvisionnement alimentaire, du fait d'un potentiel agricole insuffisamment exploité et d'un secteur des pêches faiblement enraciné et peu performant (contribution au PIB inférieure à 1,5%).

3. OCEANE, SEPE, SGPI, SOGEMER, PECHKO et EQUAPEC

2.3.1 CONTRAINTES INSTITUTIONNELLES

- 1 Difficultés financières des structures d'encadrement et l'insuffisance des moyens matériels et humains; ce qui justifie la révision de l'organigramme de la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA) ainsi que la réforme en cours du code de pêche,
- 2 Faible participation des communautés de pêcheurs dans la gestion et le contrôle de l'exploitation des ressources;
- 3 Absence d'un cadre de concertation formel impliquant la profession, la recherche et l'administration
- 4 Fiscalité peu incitative pour un secteur privé peu compétitif.
- 5 Faiblesse du système d'information : insuffisance des connaissances sur l'état de la ressource, aussi bien au niveau des stocks que de l'effort de pêche. Les connaissances des filières et de leurs performances n'échappent pas à ce constat et doivent faire l'objet d'études approfondies pour définir les mesures appropriées.
- 6 Recherche halieutique limitée : Le Gabon ne dispose pas de capacités nationales en matière de recherche halieutique. La recherche est de la responsabilité du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation technologique, et aucun département ou service dédié aux recherches sur les ressources marines exploitées n'existe au niveau de la DGPA. En l'absence de compétences nationales, la recherche halieutique au Gabon est donc totalement dépendante de l'intervention de scientifiques extérieurs
- 7 Encadrement peu adapté pour le développement de l'aquaculture.

2.3.2 CONTRAINTES AU NIVEAU DES INFRASTRUCTURES

- 1 Insuffisance des installations portuaires et infrastructures dans le domaine de la pêche. Cette situation peut s'expliquer par une tradition halieutique industrielle assez faible et une compétence nationale en matière de pêche et de gestion des armements apparemment assez limitée. Par ailleurs, l'industrie des pêches reste peu intégrée et une grande partie de la flotte industrielle notamment étrangère ne débarque pas au Gabon.
- 2 Absence de port de pêche ; les seules installations utilisées pour le débarquement des captures de navires industriels se font au niveau du port mole sur un quai réservé en principe au commerce.
- 3 Enclavement des zones de production
- 4 Manque d'installations et équipements appropriés au niveau des débarcadères, ce qui accroît les pertes post-captures et favorise des opérations off-shore de bateaux industriels.
- 5 Le manque de chambres froides pour le stockage et la conservation du poisson limite la valorisation des produits séchés et fumés.

2.3.3 CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

- 1 Pollutions dues aux hydrocarbures, déchets
- 2 Dégradation de l'état des stocks en raison de l'utilisation de méthodes de pêche illégale et surpêche pour certaines espèces notamment les démersaux
- 3 Etroitesse du plateau continental (<40 milles) limitant ainsi l'habitat disponible pour les ressources démersales de grande valeur commerciale.

- 4 Difficulté pour la flotte locale d'accéder aux ressources des fonds rocheux du plateau profond et de la pente au Sud du Cap Lopez

2.3.4 CONTRAINTES SANITAIRES

- 1 L'émergence de contraintes environnementales (éco-certification, traçabilité) et sanitaires (normes HACCP) pourraient fortement limiter les exportations et donc la valeur marchande des ressources dans un contexte de plus en plus concurrentiel.
- 2 Absence de définition des normes de qualité et d'hygiène au niveau de la transformation artisanale
- 3 Insuffisance d'eau courante et de qualité à tous les niveaux de l'économie gabonaise, ce qui pourrait altérer la qualité du poisson.

2.3.5 CONTRAINTES DE SUIVI

- 1 Absence de suivi de l'impact des plateformes pétrolières et des impacts de surpêche ou de pillage des ressources sur l'environnement,
- 2 Absence de dispositions réglementaires visant à augmenter la sélectivité des chaluts
- 3 Faible niveau du respect de la réglementation avec des conséquences de conflits entre le segment artisanal et industriel. Certains pêcheurs artisans opèrent même dans des mangroves ou se reproduisent les poissons.
- 4 Moyens inadaptés et insuffisants voire inexistants face au risque de pillage des ressources et de pêche illicite par des acteurs nationaux et étrangers.
- 5 Le système Argos utilisé n'est pas opérationnel faute d'abonnement.
- 6 La surveillance est sous équipée en moyens et en budget.
- 7 Faible coordination entre les différents acteurs de la surveillance du territoire maritime (marine marchande, marine nationale, DGPA).
- 8 Faible coordination sous régionale sur le plan du respect et suivi de mesures de protection environnementale

2.3.6 CONTRAINTES LIÉES AU CLIMAT DES AFFAIRES

- 1 Le Gabon est classé 170^{ème} sur 185 du rapport « Doing business » 2013.
- 2 Le secteur privé gabonais est encore dominé par les grandes entreprises multinationales et laisse peu de places aux PME. Cette situation n'est pas de nature à favoriser l'émergence de petites entreprises et l'investissement local.
- 3 La fiscalité locale (taxation des navires et des pièces intrants qui sont toutes importées) pour le pavillon gabonais est contraignante et les coûts d'exploitation sont élevés à l'image du fuel dont le prix est le plus élevé dans les pays de la région.
- 4 Faible opportunités d'attraction des investissements étrangers en matière de pêche, en partie à cause de la faiblesse des facilités portuaires. Le faible niveau de repli de la flotte industrielle dont une grande partie opère sous pavillons de complaisance et régime de licences libres pourrait ne pas encourager les autorités à investir dans les équipements et infrastructures.

3 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'approche précautionneuse adoptée par les autorités ainsi que la particularité du segment artisanal gabonais ont permis de préserver l'état des ressources halieutiques notamment les espèces démersales. Le secteur de la pêche offre pour ce pays un potentiel important pour la substitution à l'importation et la promotion des exportations de produits transformés. La pêche industrielle offre également des possibilités d'emplois pour un potentiel halieutique estimé à 300 000 tonnes par an.

D'ailleurs, le Document Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR) reconnaît à la pêche une capacité de développement élevée lui permettant de viser une contribution significative au nouveau schéma de développement. En outre, les différents documents de stratégie sectorielle rappellent la détermination des autorités à participer de manière significative le secteur de la pêche dans l'économie avec comme objectif de rompre progressivement avec sa dépendance des ressources pétrolières par la diversification économique.

Pour accompagner la volonté de modernisation du système de gestion des pêches et relancer l'industrie des pêches qui se trouve être à l'arrêt, des recommandations sont présentées ci-dessous et concernent globalement le renforcement du dispositif institutionnel et la modernisation de l'appareil productif.

- **RECHERCHE :**

- Renforcer la coopération dans le cadre des programmes régionaux (FAO/COPACE, EAF) ou des accords bilatéraux (recherche espagnole) qui fournissent des informations utiles
- Etablir des programmes de recherche avec l'appui de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) qui offre un cadre régional de coopération et de formation des chercheurs de la sous-région : programme d'identification des besoins en matière de recherche, système de collecte de données et de suivi de l'état des stocks transfrontaliers
- Renforcer la formation des cadres à tous les niveaux de la recherche halieutique.

- **INFRASTRUCTURE :**

- Amélioration et généralisation des services portuaires. Infrastructures adaptées pour le segment artisanal.

- **INDUSTRIE :**

- Plan global de relance de l'industrie des pêches (Gabon bleu)
- Investissements public et privé : renforcement institutionnel, mise à niveau des infrastructures portuaires, sauvegarde de l'environnement, l'amélioration de la qualité et services publics, mesures d'incitation fiscales, meilleur contrôle des eaux pour réduire la pêche INN. Les licences seules ont représenté 1,2 milliard Fcfa en 2009 soit 2,89 millions d'Euro.
- Mise à niveau du segment industriel : programme de modernisation qui comprend à la fois l'amélioration des équipements et les installations de stockage à bord.
- Révision de la fiscalité et comparaison avec des pays voisins notamment.
- Relance de la relance de la filière des crevettes reste limitée et les cours à l'export sont actuellement bas en raison de l'abondance de cette espèce (*Atyopsis Gabonensis*) sur les marchés.

- Opportunités potentielles d'investissement dans certaines filières de poissons démersaux (Sole et le Bars) et dans l'industrie thonière
- Programme de développement de la pêche thonière : demande des quotas de pêche à la Commission Internationale pour la Conservation des Thons dans l'Atlantique (ICCAT) pour les navires locaux. L'implication du secteur privé à ce processus est nécessaire et justifie à nouveau l'émergence d'une fédération nationale de la pêche industrielle. L'intérêt pour cette pêcherie se justifie par l'importance des espèces thonières présentes dans la ZEE gabonaise, l'état des stocks et la grande valeur commerciale.
- Le marché du thon en conserve reste prometteur notamment dans les pays africains mais surtout européens puisque le Gabon ne paie aucun droit de douane sur ses exportations vers l'UE, aussi longtemps que les navires respectent les règles d'origine.
- Désengagement de l'Etat nécessaire de la gestion ou la participation directe dans des entreprises de pêche (voir cas de la société de conserverie du thon du Sénégal qui semble à des détails près proche de la SIFRIGAB).

• DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE :

- Accompagnement sur le plan institutionnel (structure dédiée à l'aquaculture)
- réforme de l'organigramme actuel de la DGPA
- Guichet unique pour le suivi et l'encadrement des opérateurs.
- Investissement dans des systèmes intégrés associant d'autres types d'élevage (volaille, porcs et autres bétails), voir exemple du Nigéria.
- Développement d'unités industrielles (ex : Ghana, Cameroun, Madagascar)
- La formation : élément déterminant qui peut être appuyé par la COMHAFAT et la COREP (rôle dans la promotion de l'aquaculture au niveau sous régional).

3.1 RECOMMANDATIONS RÉGIONALES

Les principales recommandations à l'échelle régionale reposent sur la combinaison des efforts à déployer au niveau de :

- la gestion des stocks transfrontaliers (ethmalose, crevette et autres poissons démersaux) partagés avec le Congo et l'Angola ; Les stratégies à développer doivent converger à une meilleure gestion commune des ressources transfrontalières et un accroissement des échanges commerciaux.

Les programmes de la COREP relatifs à la mise en place des plans de d'aménagement de l'éthmalose et de la crevette doivent être aussi étendus à d'autres espèces transfrontalières. La COREP étant le principal acteur de la coordination régionale de coopération (FAO, UE, NEPAD, COMHAFAT, etc.) peut être également utilisé pour la mise en place d'un système d'information

- le commerce des produits de la pêche : le commerce entre les pays de la CEMAC reste confronté à de nombreux tracasserie douanières et taxes. L'harmonisation dans le cadre de la CEEAC doit être également envisagée pour le développement du marché régional de l'éthmalose et de la sardinelle

- La surveillance: le développement d'un système de surveillance sous-régionale est le meilleur moyen de réaliser des économies d'échelle. L'expérience réalisée par les pays de la Commission sous régionale des pêches (CSRP) dans le cadre du Projet « PRAO » financé par la Banque mondiale peut être étendue aux pays de la COREP. L'appui de la CEEAC dans le cadre de l'organisation des opérations de contrôle et de surveillance dans les eaux de la sous-région doit être encouragé et soutenu
- Registre des Navires de pêche : suivi de la mobilité des navires qui traversent les ZEE des pays de la région (Congo, le Sao Tomé, l'Angola)
- Gestion de la migration des pêcheurs artisans,
- Coordination sous régionale des organisations: éviter les problèmes de chevauchement de compétences qui risquent de réduire les synergies. C'est le cas entre la CEEAC et CEMAC et également entre leurs institutions spécialisées respectives : la COREP, CEBEVIRHA et la COMHAFAT.

3.2 RECOMMANDATIONS INTERNATIONALES

- Cohérence des stratégies nationales (Gabon Bleu et PSGE) avec les positions au niveau régional et international: ligne coordonnée
- L'industrialisation de la pêche axe majeur de la nouvelle politique de pêche doit être également traitée sur un plan global. La mise à niveau doit concerner toute la filière de pêche industrielle. Cependant, la mise aux normes internationales constitue le défi majeur pour le Gabon de 2013. Ce défi est à la fois celui de la qualité, de la formation, des infrastructures mais aussi et surtout celui de la valeur ajoutée. Or, il ne peut être relevé seul et requiert un appui international conséquent pendant plusieurs années.
- Le partenariat public privé signé entre l'Etat et le groupe mauricien pour la reprise de la SIFRIGAB doit permettre un transfert de technologie et de savoirs faire vers l'installation de d'autres entités de taille modeste orientées vers le marché local, sous régional et international. L'expérience de Maurice est à ce titre intéressante car l'industrie du thon dans ce pays est à la toute pointe de la transformation. Plusieurs années de travail ont été nécessaires pour passer de la mise en conserve à ce type d'industrie de pointe. Le recours à l'expertise internationale, européenne notamment peut être envisagé dans le cadre de l'appui à la politique de pêche que comprend l'accord de pêche. Le bon technologique et la valeur ajoutée devront guider le Gabon dans sa stratégie d'industrialisation.

3.3 SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS ET PRIORITÉS

Le tableau qui suit reprend les principales recommandations aux différentes échelles d'intervention requises, classées par ordre de priorité, ainsi que les partenariat et actions à envisager pour chacune des recommandations émises. L'ensemble des éléments exposés ci-dessous ont l'utilité de servir d'outil d'aide à la décision à toutes les échelles d'intervention (Internationale, Régionale et Nationale).

Les niveaux de priorité sont définis comme suit : très prioritaire ; prioritaire et passablement prioritaire.



Tableau : Recommandations et esquisse de mise en œuvre au Gabon

Échelle	Recommandation	Partenariat	Échéance
Très prioritaire			
Nationale	SURVEILLANCE 1- Mise en place d'un plan d'urgence pour un meilleur contrôle des eaux pour réduire la pêche INN. a- Reprise de l'abonnement avec le système Argos b- Application des réglementations. 2- Accélérer la réforme du cadre juridique du secteur de la pêche gabonais : a- actualisation du code de la pêche et notamment de ses textes d'application. b- renforcement de la surveillance maritime et la lutte contre la pêche illégale.	DGPA, Marine, COREP	6 mois
		DGPA	1 an
	RECHERCHE 1- Mise en place d'un centre national de recherche halieutique 2- Renforcer la formation des cadres à tous les niveaux de la recherche halieutique.	MADRP, NEPAD, Coop. espagnole NEPAD, MADRP, COREP	2 ans 3 ans
	INFRASTRUCTURE 1- Amélioration et généralisation des services portuaires. 2- Elaboration d'un plan directeur pour développer des infrastructures adaptées pour le segment artisanal 3- Mise à niveau des infrastructures portuaires	Etat gabonais	4 ans
		MADRP, BAD	1 an
		Gabon bleu	3 ans
	INDUSTRIE • Plan global de relance de l'industrie des pêches (Gabon bleu). • Investissements public et privé : renforcement institutionnel, sauvegarde de l'environnement, l'amélioration de la qualité et services publics, • Mesures d'incitation fiscales, Les licences seules ont représenté 1,2 milliard Fcfa soit 2,89 millions d'Euro. • Relance de la filière de crevette • Modernisation de la flotte de pêche ; meilleur équipement des chalutiers pour exploiter des zones riches en poissons. Leur modernisation et mise à niveau est obligatoire et nécessite un programme de modernisation qui comprend à la fois l'amélioration des équipements et les installations de stockage à bord.	MADRP, Présidence, secteur privé	6 mois
		MADRP, Présidence	1 an
		COREP, EAF Nansen, Acp Fish II	3 ans
	INSTITUTIONNEL Renforcement des capacités de la DGPA	DGPA	2 ans

Échelle	Recommandation	Partenariat	Échéance
	POTENTIALITÉS Les opportunités potentielles existantes d'investissement sont celles de : 1. l'industrie thonière qui, actuellement et depuis toujours, est le fait de navires européens dans le cadre de l'accord de pêche Gabon-UE. L'intérêt pour cette pêcherie se justifie par l'importance des espèces thonières présentes dans la ZEE gabonaise, l'état des stocks et la grande valeur commerciale. Etapas préconisées: a- Dans un premier temps, la DGPA doit établir une structure dédiée à la pêcherie thonière pour suivre de près son évolution et les travaux de l'ICCAT qui décide des quotas de pêche des espèces de thonidés. b- La participation du Gabon aux travaux de cette organisation reste timide et peu étoffée en comparaison avec d'autres délégations de pays ayant des intérêts dans cette pêcherie comme le Sénégal, le Ghana, la Namibie et le Maroc. Elle doit désormais être mieux préparée et composée de représentants de différentes directions notamment celle de la pêche industrielle, de la pêche artisanale, du Bureau des statistiques et des services de contrôle et de surveillance et évidemment de la recherche. c- La DGPA doit établir un plan de développement pour cette pêcherie. d- Demander des quotas de pêche à la commission de l'ICCAT pour les navires locaux. e- L'implication du secteur privé à ce processus est nécessaire et justifie à nouveau l'émergence d'une fédération nationale de la pêche industrielle.	UE, MADRP, COREP	1 an
	AQUACULTURE Plan de Développement de l'aquaculture Accompagnement sur le plan institutionnel qui nécessitera une réforme de l'organigramme actuel de la DGPA: Une structure dédiée à l'aquaculture fonctionnant sous forme de guichet unique pourrait mieux contribuer à l'essor de l'aquaculture et l'encadrement des opérateurs.		
	RECHERCHE 1. Renforcer la coopération dans le cadre des programmes régionaux (FAO/COPACE, EAF) 2. Programme d'identification des besoins en matière de recherche, système de collecte de données et de suivi de l'état des stocks transfrontaliers 3. Programmes conjoints sur l'évaluation des stocks de crevette		
Régional	GESTION la gestion des stocks transfrontaliers: l'éthmalose, la crevette et autres poissons démersaux Mise en place des plans d'aménagement de l'éthmalose et de la crevette doivent être mise en œuvre	COPACE FAO EAF Nansen COREP, CEEAC Cameroun, Congo et Gabon, EAF Nansen, Nepad	2 ans 1 an 2 ans
		COREP, Congo, Angola, EAF Nansen, Nepada	3 ans

Échelle	Recommandation	Partenariat	Échéance
	SURVEILLANCE/SCS 1- Développement d'un système de surveillance sous-régional: meilleur moyen de réaliser des économies d'échelle. Forte mobilité des navires entre les ZEE des pays de la région notamment le Congo, le Sao Tomé, l'Angola et la forte migration des pêcheurs artisans, 2- Mise en place d'un registre commun des navires répertoriant les bateaux pratiquant la pêche INN : suivre les mouvements de ces navires et éviter de leur octroyer des licences	COREP, CEEAC, Congo, Sao Tomé, Angola et Gabon COREP, NEPAD	2 ans 3 ans
Prioritaire			
National	INSTITUTIONNEL 1- L'investissement dans la pêche industrielle reste confronté à plusieurs facteurs limitant dont la fiscalité et les coûts de production. Il convient d'entreprendre : a - une révision de cette fiscalité avec une comparaison avec des pays voisins b- renforcement des capacités de la DGPA c- faciliter l'émergence d'une fédération nationale de la pêche industrielle	MADRP, Gabon Bleu, PGE PGE MADRP OP	2 ans 3 ans 1 an 1 an
	GOVERNANCE 1- Le partenariat entre l'Etat et le privé dans l'industrie de la pêche gabonaise peut être envisagé à travers une définition du rôle et investissements à réaliser pour chacun. 2- Meilleure orientation des efforts de l'Etat gabonais sur : a- le renforcement des investissements en infrastructures portuaires, b- capacités de recherche, de gestion et de surveillance c- tout en mettant en place un système fiscal incitatif ; et d- un cadre de gouvernance transparent	Gabon bleu, DGPA Etat gabonais	6 mois 3 ans
	INDUSTRIE 1- Développement d'une pêcherie locale thonière. L'engagement du secteur privé reste le déterminant pour la réussite de processus et il convient d'inviter certains opérateurs concernés aux travaux de l'ICCAT et d'engager des concertations. 2- Le marché du thon en conserve reste prometteur au Gabon puisque le pays ne paie aucun droit de douane sur ses exportations vers l'UE, aussi longtemps que les navires respectent les règles d'origine. 3- Assurer un approvisionnement régulier en matière première : le thon. 4- encourager les PPP 5- encouragement à l'installation de d'autres unités de transformation de taille plus modestes pour traiter le thon et les poissons démersaux (Sole, Bars, Capitaine).	DGPA, COREP DGPA, SIFRIGAB, Gabon Bleu	2 ans 3 ans
	AQUACULTURE 1. Plan d'encouragement des jeunes gabonais à investir qui dans des systèmes intégrés associant d'autres types d'élevage (volaille, porcs et autres bétails) à l'image de qui est largement pratiqué au Bénin et Nigéria. 2. Promouvoir un programme de formation adapté.	DGPA, Gabon Bleu COREP, Nepad	2 ans 1 an

Échelle	Recommandation	Partenariat	Échéance
Régional	INDUSTRIE ET COMMERCE L'harmonisation dans le cadre de la CEEAC doit être envisagée pour le développement du marché régional de l'ethmalose et de la sardinelle. Le commerce entre les pays de la CEMAC reste confronté à de nombreux tracasserie douanières et taxes.	CEEAC, CEMAC	3 ans
	INSTITUTIONNEL Harmonisation : Mandat : au regard des mandats des différentes organisations, des problèmes de chevauchement de compétences peuvent réduire les synergies et engendrer une pression sur les administrations des pêches pour contribuer, suivre et participer aux activités de ces organisations. C'est le cas entre la CEEAC et CEMAC et également entre leurs institutions spécialisées respectives : la COREP et la CEBEVIRHA. D'autres synergies sont également à formaliser. C'est le cas entre la COREP et la CICOS qui intervient maintenant sur les questions de pêche, entre la CEBEVIRHA et la CICOS pour les questions liées au commerce du poisson le long des chenaux de navigations fluviales, et entre la COREP et la COMHAFAT.	COREP, CEEAC, DGPA	2,5 ans
International	SURVEILLANCE Mise en place du plan de lutte contre la pêche INN et de la piraterie maritime qui sévit dans le Golfe de Guinée	CGG, CEEAC, Coop. française	2 ans
	POLITIQUE DE CONSERVATION 1. Cohérence dans les mesures de conservation : a- définition d'une ligne coordonnée et orientée au niveau des instances régionales et internationales. b- L'industrialisation de la pêche axe majeur de la nouvelle politique de pêche doit être également traitée sur un plan global.	Gabon Bleu, MADRP	1 an

Échelle	Recommandation	Partenariat	Échéance
	COMMERCE ET INDUSTRIE 1- mise à niveau de toute la filière de pêche industrielle. 2- développement d'une stratégie globale d'intervention des partenaires au développement : la mise aux normes internationales constitue le défi majeur pour le Gabon de 2013. Ce défi est à la fois celui de la qualité, de la formation, des infrastructures mais aussi et surtout celui de la valeur ajoutée. Or, il ne peut être relevé seul et requiert un appui international conséquent pendant plusieurs années. Le partenariat public privé signé entre l'Etat et le groupe mauricien pour la reprise de la SIFIRGAB doit permettre un transfert de technologie et de savoirs faire vers l'installation de d'autres entités de taille modeste orientées vers le marché local, sous régional et international. L'expérience de Maurice est à ce titre intéressant car l'industrie du thon dans ce pays est à la toute pointe de la transformation. Plusieurs années de travail ont été nécessaires pour passer de la mise en conserve à ce type d'industrie de pointe. 3- Le recours à l'expertise internationale, européenne peut être envisagé dans le cadre de l'appui à la politique de pêche que comprend l'accord de pêche. Le bon technologique et la valeur ajoutée devront guider le Gabon dans sa stratégie d'industrialisation.	DGPA, Acp Fish II	3 ans
		Acp Fish II, COREP	5 ans
		UE, BAD	4 ans
		Passablement prioritaire	
National	INDUSTRIE Désengagement de l'Etat de la gestion ou la participation directe dans des entreprises de pêche : cas de la SIFIRGAB. Voir dans le rapport, l'exemple de transformation de la société sénégalaise de conserve de thons : SNCDS.	PSGE DGPA	5 ans



RÉFÉRENCES

- Afdb, 2013. Fisheries sector support project. P-AO-AAF-002.
- Agence pour le commerce extérieur, 2013. Angola. Mission économique belge.
- Angola, country profile, 2013. Stop illegal fishing
- SFI, Banque mondiale, 2010. Angola Country Profile, Enterprise Surveys,
- Banque mondiale, 2013. Perspectives économiques en Afrique,
- Black, Richard, Angola, 1992, Clio Press, Santa Barbara, C.A.
- Confederaziun svizra, 2012. Angola, rapport économique. p 22
- Chand, Sheetal K., Transition to Market Studies in Fiscal Reform, 1992 Congressional Research Service, and Africa: U.S. Foreign Assistance Issues, 11/9/95. The Library of Congress, Washington, DC.
- Cain, Allan, 2004, «Livelihoods and The Informal Economy In Post-War Angola», dans J. Clover et R. Cornwell (éds), Supporting Sustainable Livelihoods: A Critical Review of Assistance in Post conflict Situations, Institute for Security Studies, Pretoria.
- Curtis, Patrice K., and CRS Issue Brief Angola: U.S. Interests, September 1995, Congressional Research Service, Washington, D.C.
- Da Rocha, Alves, 2010, Desigualdades e Assimetrias Regionais em Angola – Os factores de competitividade Territorial, Universidade Católica de Angola, Centro de Estudos de Investigação Científica (CEIC).
- Delgado F. y Klepsvik J. 2003 Gabinete de Estudios Planeamiento y Estadística. 2001. Relatório de Actividades. Opciones para el Desarrollo de la Acuicultura en Angola, Luanda.
- EUROPA en ligne, “Renouvellement de l’Accord de pêche entre l’Union européenne et l’Angola”, avril 2005.
- Financial Times, 27 October 2005, «Angola to join corruption fight after IMF deal».
- Fonds Africain de développement (FAD), 2013. Angola, Projet d’appui au secteur de la pêche.
- Crawford, Robert J.M., Shannon, L.V., and P.A. Shelton. 1989. «Characteristics and Management of the Benguela as a Large Marine Ecosystem,» in Kenneth Sherman and Lewis M. Alexander (eds.), Biomass Yields and Geography of Large Marine Ecosystems (Boulder: Westview). AAAS Selected Symposium 111. ISBN: 1402031580.
- Ministerio de Pesca. 2003. Departamento de Acuicultura, Instituto de Investigación Marina, Relatório Preliminar de Piscicultura Continental.
- Ministerio de Pesca. 2003 Departamento de Acuicultura, Instituto de Investigación Marina,. Relatório Preliminar de Maricultura.
- Ministerio de Pesca. 2003. Plan Director del Sector de la Acuicultura.
- Ministerio de Pesca. 2004. Política Nacional de la Acuicultura.
- Ministerio de Pesca. 2004. Plan Estratégico para el Desarrollo de la Acuicultura.
- Ministerio de Pesca. 2004. Ley de los Recursos Biológicos Acuáticos (LRBA).

- Ministerio de Pesca,. 2005. Instituto de Desarrollo de la Pesca Artesanal. Relatório Preliminar de Piscicultura Continental.
- Ministerio de Pesca, Relamentación de la acuicultura. 2005. Decreto 39/05 del 6 de Junio de 2005.
- Manley, Andrew; Quatteck, Kristina; Kronston, Gregory, Angola Country Report: The Economist Intelligence Unit, 3rd quarter 1995, The Economist Intelligence Unit, London
- McCormick, Shawn H., The Angolan Economy: Prospects for Growth in a Postwar Environment, 1994, Center for Strategic and International Studies, Washington, D.C.
- Nations Unies, 2000, Droit de la mer, Bulletin N°40. Division des affaires maritimes et du droit de la mer
- OCDE/BAfD, 2013, Angola, Perspectives économique en Afrique,
- Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo, Relatório do Desarrollo Humano. 2004. Libertad cultural en el mundo Diversificado.
- Embassy of Angola (USA) Presentation at CSIS by the Angolan Minister of Finance: Augusto Da Silva Tomas, July 1995, Washington, D.C.
- Government of Angola, First Round Table Conference of Donors: Programme of Community Rehabilitation and National Reconciliation, September 1995, Brussels, Belgium.
- Bakun, Andrew. 1993. «The California Current, Benguela Current, and Southwestern Atlantic Shelf Ecosystems: A Comparative Approach to Identifying Factors Regulating Biomass Yields.» in Kenneth Sherman, Lewis M. Alexander, and Barry D. Gold (eds), Large Marine Ecosystems, Stress, Mitigation and Sustainability. American Association for the Advancement of Science. Washington, D.C. Benguela Current Large Marine Ecosystem, 1999. Transboundary Diagnostic analysis. 52 pages. Benguela Current Large Marine Ecosystem, 2002. Strategic Action Programme. 24 pages. ISBN: 087168506X.
- FAO, 2003. Trends in oceanic captures and clustering of large marine ecosystems—2 studies based on the FAO capture database. FAO fisheries technical paper 435. 71 pages.
- Schroth, Peter W., Doing Business in Sub-Saharan Africa, 1991, American Bar Association Section of International Law and Practice, USA.
- Spikes, Daniel, Angola and the Politics of Intervention: From Local Bush War to Chronic Crisis In Southern Africa, 1993, McFarland and Co., Jefferson, N.C.
- Sudarkasa, Michael E. M., 1993. The African Business Handbook: A Practical Guide to Business Resources for U.S./Africa Trade and Investment, , 21st Century Africa, Inc. Washington, D.C.
- Shannon, L.V. and M.J. O’Toole, 2003. Sustainability of the Benguela: ex Africa semper aliquid novi. In: K. Sherman and G. Hempel, Large Marine Ecosystems of the World – Trends in Exploitation, Protection and Research. ISBN: 0444510273.
- Lankester, K. 2002, «The EU-Angola Fisheries Agreement and Fisheries in Angola», Scomber Fisheries Management and Wildlife, Amsterdam.
- Mari - Lise du Preez, 2009: Fishing for Sustainable Livelihoods in Angola: The Co-operative Approach, SIIA Occasional paper 45 Governance of Africa’s Resource Program
- Bakun, A. and Nelson, C.S. 1991. Wind stress curl in subtropical eastern boundary current regions. J. Phys. Oceanogr. 21:1815-1834.
- Borchers, P., and Hutchings, L. 1986. Starvation tolerance, development time, and egg production of Calanoides carinatus in the southern Benguela Current. J. Plank. Res. 8(5):855-874.

- Boyd, A.J. 1979. A relationship between sea-surface temperature variability and anchovy *Engraulis capensis* recruitment off southwestern Africa. *Fish. Bull. S. Afr.* 12:80-84.
- Carter, R.A., McMurray, H.F., and Largier, J.L. 1987. Thermocline characteristics and phytoplankton dynamics in Agulhas Bank waters. In «Benguela comparative ecosystems.» pp. 327-336. ed. by A.I.L. Payne, J.A. Gulland, and K.H. Brink. Special volume of the South African Journal of Marine Science, Vol. 5. Sea Fisheries Research Institute. Cape town, South Africa.
- Cooper, J., Brooke, R.I., Shelton, P.A. and Crawford, R.J.M. 1982. Distribution, population size, and conservation of the Cape cormorant (*Phalacrocorax capensis*). *Fish. Bull. S. Afr.* 16:121-143.
- Crawford, R.J.M., and Shannon, L.V. 1986. Longterm changes in the distributions of fish catches in the Benguela. in Proceedings of the international symposium on long term changes in marine fish populations. Vigo. November, 1986.
- Crawford, R.J.M., Cruickshank, R.A., Shelton, P.A., and Kruger, I. 1985. Partitioning of a goby resource amongst four avian predators and evidence for altered trophic flow in the pelagic community of an intense, perennial upwelling system. *S. Afr. J. Mar. Sci.* 3:215-228.
- DeRuiter, W., 1982. Asymptotic analysis of the Agulhas and Brazil Current systems. *J. Phys. Oceanogr.* 12:361-373.
- DeRuiter, W.P.M., and Boudra, D.B. 1985. The wind-driven circulation in the South Atlantic-Indian Ocean-I. Numerical experiments in a one-layer model. *Deep-Sea Res.* 32:557-574.
- Dickson, R.R., Gorbett, P.A., and Pillai, V.N. 1980. Satellite evidence of enhanced upwelling along the European continental slope. *J. Phys. Oceanogr.* 10:813-819.
- King, D.P.F., and Mcleod, P.R. 1976. Comparison of the food and the filtering mechanism of pilchard (*Sardinops ocellata*) and anchovy (*Engraulis capensis*) off South West Africa, 1971-1972. *Invest. Rep. Sea Fish. Brach. S. Afr.* 111:1-29.
- Largier, J.L., and Swart, V.P. 1987. East-west variation in thermocline breakdown on the Agulhas Bank. in: «Benguela comparative ecosystems.» pp. 263-262. ed. by A.I.L. Payne, J. A. Gulland, and K.H. Brink. Special volume of the South African Journal of Marine Science, Vol. 5. Sea Fisheries Research Institute. Capetown, South Africa.
- Maze, R., Camus, Y., and Le Tareau, J.-Y 1986. Formation de gradient thermiques à la surface de l'océan, au-dessus d'un talus, par interaction entre les ondes et le mélange du au vent. *J. Cons. Int. Explor. Mer.* 42:221-240.
- Nelson, G., and Hutchings, L. 1983. The Benguela Current. *Prog. Oceanogr.* 12:333-356.
- Newell, R.C. and Turley, C.M. 1987. Carbon and nitrogen flow through pelagic microheterotrophic communities. *S. Afr. J. Mar. Sci.* 5:717-734.
- O'Toole, M.J., L.V. Shannon, V. de Barros Neto and D.E. Malan, "Integrated management of the Benguela Current Region", 2001. Science and Integrated Coastal Management.
- Paffenhoffer, G.A., Wester, B.T., and Nicholas, W.D. 1984. Zooplankton abundance in relation to state and type of intrusions onto the southeastern United States shelf during summer. *J. Mar. Res.* 42:995-1017.
- Parrish, R.H., Bakun, A. Husby, D.M., and Nelson, C.S. 1983. Comparative climatology of selected environmental processes in relation to eastern boundary current pelagic fish reproduction. in Proceedings of the expert consultation to examine changes in abundance and species composition of neritic fish resources. pp. 731-778. ed. by G.D. Sharp and J. Csirke. *FAO Fish Rep.* 291. FAO
- Shannon, L.V. 1985. The Benguela ecosystem, Part I. Evolution of the Benguela, physical features and processes. *Oceanogr. Mar. Biol. Ann. Rev.* 23:105-182.

- Shannon, L.V., Shackleton, L.Y. and Siegfried, W.R. 1988. The Benguela ecology programme: The first five years. *S. Afr. J. Mar. Sci.* 84:472-475.
- Shelton, P.A., and Hutchings, L. 1982. Transport of anchovy, *Engraulis capensis* Gilchrist, eggs and early larvae by a frontal jet. *J. Cons. Int. Explor. Mer* 40:185-198.
- Shelton, P.A., and Hutchings, L. 1990. Ocean stability and anchovy spawning in the southern Benguela Current region. *Fish. Bull. U.S.* 88:323-338.
- Stewart, T.J. 1986. Experience with prototype multicriteria decision support systems for pelagic fish quota determination. *Tech. Rep. Dep. Math. Stat.* DT-6:1-23.
- Walker, N.D. 1987. Interannual sea surface temperature variability and associated atmospheric forcing within the Benguela system. In «Benguela comparative ecosystems.» pp. 121-132. Ed. by A.I.L. Payne, J.A. Gulland, and K.H. Brink. Special volume of the South African Journal of Marine Science, Vol. 5. Sea Fisheries Research Institute, Capetown, South Africa.
- Wooster, W.S., and Reid, J.L., 1963. Eastern boundary currents. In: *The sea*. Vol. 2. pp. 253-280. Ed. by M.N. Hill. Interscience Pub., New York.





MINISTERIAL CONFERENCE
ON FISHERIES COOPERATION AMONG
AFRICAN STATES BORDERING
THE ATLANTIC OCEAN



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
SUR LA COOPÉRATION HALIEUTIQUE
ENTRE LES ÉTATS AFRICAINS RIVERAINS
DE L'Océan Atlantique

Secrétariat exécutif de la COMHAFAT/ATLAFCO.
N° 2 rue Ben Darkaoui Ain Khalouiya, Souissi, Rabat - Maroc

Tel. : +212 530 77 42 21 / Fax : +212 530 17 42 42

E-mail : secretariat@comhafat.org

Site web : www.comhafat.org